**INTERVIEW - André-Claude Lacoste, président de l'Autorité de sûreté nucléaire, a été directeur de la sureté des installations nucléaires. Il analyse pour le *JDD* les conséquences de la fermeture de la centrale de Fessenheim.**

**François Hollande a annoncé la fermeture de Fessenheim fin 2016. Est-ce réaliste?**
Le président de la République tient ses engagements, c'est sa décision. Mais nous ne sommes pas dans une dictature. Il ne suffit pas que le chef de l'État dise "ça s'arrête" pour que ça s'arrête. C'est maintenant à EDF – qui possède et exploite les réacteurs de Fessenheim, et a des actionnaires électriciens [suisse et allemand] ayant un droit de tirage sur cette centrale –, de constituer un dossier de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement. Il y a tout un ensemble de procédures à respecter. Or EDF ne nous a fait part d'aucune intention d'arrêter Fessenheim dans l'immédiat.

**EDF n'aurait pas l'intention d'arrêter cette centrale?**
Ce n'est pas ce que je dis. Mais avez-vous eu l'impression qu'EDF voulait arrêter sa centrale demain? En tant qu'exploitant, l'entreprise a intérêt à faire fonctionner son activité aussi longtemps que possible. Et cette façon de voir n'est pas propre au nucléaire : demandez aux gens de Florange s'ils ont envie que leur site devienne un chantier pilote du démantèlement de la sidérurgie… L'ouvrier de base, chez EDF, a le sentiment, lui, d'avoir plutôt été embauché pour produire de l'électricité que pour démanteler les installations. L'annonce de la fermeture n'est sans doute pas facile à vivre pour le personnel.

**N'y a-t-il pas un risque, avec cette annonce, que la sûreté se relâche, qu'EDF lève le pied?**
La sûreté d'une installation dépend de facteurs matériels et humains. Or les conditions dans lesquelles Fessenheim fonctionne sont anormales. Prenez l'épisode récent d'une erreur de manipulation d'un peu d'eau oxygénée dans un bâtiment auxiliaire, qui déclenche une alarme incendie. Dans une centrale « normale », personne n'en aurait entendu parler. Là, 50 camions de pompiers arrivent. Et parce que c'est à Fessenheim, les journaux télévisés ouvrent là-dessus… Clairement, les conditions de travail du personnel sont ici soumises à une pression médiatique et politique considérable.

**Henri Proglio, patron d'EDF, a dit devant les députés la semaine dernière que la visite décennale de Fessenheim 2 était "en bonne voie" pour poursuivre l'exploitation…**
Il a le droit de déclarer et d'espérer ce qu'il veut. Mais c'est en cours d'instruction à l'ASN et nous prendrons parti sur ce point en janvier prochain.

**Attendez-vous aujourd'hui qu'un plan du démantèlement de Fessenheim vous soit soumis?**
Pour l'instant, EDF peut faire tourner les deux réacteurs de Fessenheim, les arrêter ou décharger le combustible. Mais pour démanteler, il faudra un décret de mise à l'arrêt définitif-démantèlement. Un décret qui passe par la constitution, lorsque EDF l'aura décidé, d'un dossier de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement, qui inclut un plan de celui-ci. Or nous estimons qu'il faudra grosso modo deux ans à EDF pour monter ce dossier avant qu'il soit soumis à notre investigation technique et à l'enquête publique. Puis environ trois ans de procédures. Donc cinq ans entre le moment où EDF déciderait de monter son dossier et le décret. Ensuite seulement pourra débuter le démantèlement.

**Manque-t-on d'expérience en France?**
C'est vrai, nous n'avons pas encore démantelé de réacteur du type de Fessenheim. Mais il y a eu des chantiers de grande ampleur, comme le centre de recherche du CEA à Fontenay-aux-Roses, qui se termine. La technique et les procédures sont identifiées. Nous ne sommes pas en terre inconnue.

**Évaluer le coût du démantèlement est extrêmement difficile, et les dérapages sont quasi-inévitables…**
C'est pour cela que nous souhaitons depuis des années que des démantèlements soient menés à leur terme, afin d'avoir une évaluation du coût en vraie grandeur. Par ailleurs, le démantèlement doit commencer le plus vite possible après l'arrêt des réacteurs, au plus tard dans les années suivantes. D'abord pour ne pas perdre la mémoire que l'exploitant a de ses installations, que des gens compétents puissent alerter sur tel ou tel incident passé à prendre en compte lors du démantèlement. Mais aussi pour ne pas laisser s'évaporer l'argent mis de côté. Si l'exploitant ne démantèle pas sur le champ, il peut toujours avoir la tentation de détourner ces provisions pour un autre usage.

**Les 2,3 milliards d'euros de provisions EDF pour le démantèlement proviennent d'actions de sa filiale RTE. Cet argent n'est pas disponible. Est-ce normal?**
C'est une observation qu'a faite la Cour des comptes. Nous souhaitons, nous, que l'argent soit disponible au moment où il faudra payer pour démanteler. Mais ce n'est pas aussi simple. La gestion des provisions, pour des dizaines d'années, est une chose difficile.

**Votre mandat à la tête de l'ASN arrive à son terme le 12 novembre. Les Verts ne veulent surtout pas d'un successeur à la réputation pronucléaire. Que leur dites-vous?**
Nous ne sommes, à l'ASN, ni pro ni antinucléaires. Mais s'il y a du nucléaire, il doit être sûr. Et nous sommes payés pour être capables de dire non. J'espère donc que mon successeur s'inscrira dans la ligne que nous suivons depuis plusieurs années, où nous nous efforçons d'être compétents et rigoureux, et également indépendants et transparents. Que l'ASN continue sur cette double voie… mais c'est le président de la République qui choisira.

**Richard Bellet et Matthieu Pechberty - Le Journal du Dimanche**

samedi 20 octobre 2012